

Royaume-Uni: La reine est morte, Vive le Roi!

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 09 SEPTEMBRE 2022

1178

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**3ème réunion du groupe
d'appui à la transition au Mali**

**Satisfecit et mobilisation
des partenaires**



**Visite ministérielle au centre d'instruction de
Bapho : Au-delà du tourisme et des selfies**



**Financements de l'État : Les recours aux
marchés des capitaux**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

08 sept.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1024

Nouveaux cas confirmés

86

Nouveaux guéris

54

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

551 914 Vaccinations incomplètes

1 681 210 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 998

Guéris

30 662

Décès

739

dont 310 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.21



P.28



/ Une /



3ème réunion du groupe d'appui à la transition au Mali : Satisfecit et mobilisation des partenaires

P.5

/ Brèves /



Éthiopie : L'aide humanitaire totalement interrompue dans le nord par les combats
Mauritanie : L'ex-président Aziz, inculpé pour corruption, recouvre la liberté
Burkina : "Des femmes et des enfants ciblés" dans l'attaque de lundi (ministre)
RDC : Cinq civils tués dans une attaque près de la frontière ougandaise

P.12

P.12

P.13

P.13

/ Actualité /



MALI, RDC et RCA : Les forces de l'ONU contestées
Surveillants de prison : Les oubliés de la refondation !
Financements de l'État : Les recours aux marchés des capitaux
Concours pour le recrutement d'enseignants dans la fonction des collectivités :
Top départ le 13 novembre
Protection de l'Éducation contre les attaques : Un nouveau défi pour l'école malienne !
Visite ministérielle au centre d'instruction de Bapho : Au-delà du tourisme et des selfies

P.15

P.16

P.17

P.20

P.21

P.22

/ Politique /



3ème réunion du groupe de suivi et de soutien à la transition au Mali :
Le ministre Diop dénonce le maintien des mesures de suspension et les sanctions ciblées contre notre pays
CNPM : Comment sortir de la crise ?
Incultes, incompetents et opportunistes : Cette nouvelle génération d'acteurs de la scène politique malienne !
Paix négociée au Mali : Les acteurs institutionnels explorent les pistes de sortie de crise

P.25

P.27

P.28

/ Culture & société /



Interdiction des sachets plastiques : La volonté politique y est-elle réellement ?

P.30

/ International /



A la COP27 : L'Égypte se veut le porte-voix de l'Afrique
Burundi : Un nouveau Premier ministre après des accusations de tentative de putsch
Royaume-Uni : La reine est morte, Vive le Roi !
Éric Zemmour : L'homme qui ne sait pas apprendre de son échec !

P.31

P.32

P.33

P.34

/ Sport /



Humilié à Naples : Jurgen Klopp demande pardon à Liverpool

P.35

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra
Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



3ème réunion du groupe d'appui à la transition au Mali **Satisfecit et mobilisation des partenaires**

La 3ème réunion du Groupe d'appui à la transition au Mali (GAT-Mali), tenue le 6 septembre 2022, à Lomé, Togo, sous les auspices de l'Union africaine (UA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et des Nations unies (ONU), a livré ses conclusions suivantes. Il ressort de celles-ci, la satisfaction des avancées réalisées par les autorités maliennes et la mobilisation des partenaires pour soutenir la cause malienne pour un retour constitutionnelle. En signe de reconnaissance, il a été annoncé la tenue de la 4ème réunion du GAT-Mali à Bamako, au Mali, en décembre 2022.

Au cours de la rencontre, le groupe d'appui à la transition (GAT) pris note des déclarations du ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, Abdoulaye Diop, de Bankole Adeoye, Commissaire de l'UA aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité; de S.E. Mme Samate Minata Cessouma, commissaire de l'UA aux Affaires humanitaires à la Santé au Développement social; de S.E.

Dr Abdel Fatau Musah, Commissaire aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité de la CEDEAO et de S.E. M. El-Ghassim Wane, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le Mali et Chef de la MINUSMA.

A cette rencontre, y ont également pris part, le Prof. Babacar Kanté, Membre du Groupe des Sages de l'U.A, S.E. Maman Sidikou, Haut Re-

présentant de l'UA pour le Mali et le Sahel et S.E. Annadif Saleh, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du BNUAO.

Le Mali attend un appui

Le Ministre Diop a présenté l'évolution du processus de transition au Mali et les priorités attendues par les Autorités de transition. Il



s'agit entre autres, de l'appui de la communauté internationale en général et des membres du Groupe d'appui à la transition au Mali (GAT-Mali) au processus de transition au Mali, le renforcement du soutien politique aux autorités maliennes.

Le GAT a également pris note du « **plaidoyer et appel à la levée de la suspension de la participation du Mali aux activités de la CEDEAO, de l'UA et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)** ». Le Mali a sollicité une coordination efficace et efficiente de l'appui des partenaires conformément aux besoins vitaux du peuple malien et des priorités et intérêts stratégiques, le soutien financier, matériel et logistique à l'organisation des opérations de vote et le soutien à la sécurité de ces opérations, un soutien technique, financier, matériel et logistique à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Réforme du secteur de la sécurité et de son Plan d'action 2022-2024, de la Stratégie de stabilisation des régions centrales (SSC) et de son Plan d'action 2022-2024, l'appui technique, financier, matériel et logistique pour le retour des personnes déplacées en interne et des réfugiés, un appui financier dans le cadre

du processus de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion (DDR), un appui budgétaire des partenaires et les contributions en appui aux dépenses sociales et de développement prioritaire, pour la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation.

La satisfaction du GAT

De son côté, le Groupe de d'appui à la transition a salué les progrès réalisés dans la période de transition au Mali. Il s'agit notamment de l'adoption du Programme d'action de la transition par le Conseil national de transition (CNT) articulé autour du renforcement de la sécurité, des réformes politiques et institutionnelles, de l'organisation d'élections générales, et la promotion de la bonne gouvernance.

La réunion a pris également note de la tenue du Dialogue National pour la Reconstruction de l'État (DNRE), l'élaboration du calendrier détaillé de la transition, du démarrage des réformes politiques et institutionnelles, la préparation des élections, des défis liés aux questions de défense et de sécurité, de la situation économique et humanitaire, entre au-

tres.

En outre, les partenaires se sont félicités de la levée des sanctions économiques et financières imposées au Mali par UEMOA et la CEDEAO tout en reconnaissant la mise en place du comité de pilotage du Comité conjoint de Suivi du Programme de Réforme politique et électorale.

« **En outre, la réunion a noté avec satisfaction l'adoption d'un nouveau code électoral, avec la mise en place de l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE), l'élargissement de la composition du CNT, organe législatif de la transition, pour assurer l'inclusivité, et la nomination des membres du Comité chargé de rédiger la version préliminaire de la nouvelle Constitution** », lit-on.

Le GAT a salué la tenue de la Conférence Nationale sur la Reconstruction de l'État (CNRE), pour discuter des principaux défis auxquels le pays est confronté et sa satisfaction sur la reprise des activités du cadre de dialogue politique entre les Autorités de la Transition et les acteurs socio-politiques.

Par ailleurs, le GAT a condamné fermement les attaques terroristes perpétrées contre la

population civile, les Casques bleus de la MINUSMA, les FAMa et appelé à une synergie d'actions et à une coopération renforcée.

De manière globale, la réunion a salué « **les efforts déployés par les Autorités maliennes de transition pour renforcer les capacités opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité maliennes et les résultats obtenus dans la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité transnationale organisée** ».

Mobilisation pour le soutien de la transition

Des résultats probants face auxquels la réunion a réitéré son appel à soutenir les efforts du Mali. Tout en notant avec préoccupation les effets négatifs de la crise multidimensionnelle, de la pandémie du COVID-19 et des sanctions financières et économiques de l'UEMOA et de la CEDEAO sur le Mali la réunion a exhorté « **les Partenaires Techniques et Financiers à apporter le soutien nécessaire au Mali pour faciliter la mise en œuvre du Plan d'Action du Gouvernement pour la Transition** ». Les progrès réalisés dans la

mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali ont été salués, en exhortant « les parties prenantes maliennes à poursuivre la dynamique dans un esprit de fraternité, de compromis et de consensus ».

Toutefois, la réunion a pris note des attentes du Mali en termes d'appui multiforme au processus de transition et s'est engagée à apporter le soutien nécessaire à la mise en œuvre des actions prioritaires de la transition, définies par les autorités maliennes.

« **Tout en reconnaissant le rôle central de la MINUSMA dans le soutien aux efforts de stabilisation, y compris l'appui aux processus électoraux antérieurs, la réunion a lancé un appel spécifique aux institutions régionales et internationales concernées, notamment l'UEMOA, la Banque africaine de développement (BAD), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), l'Union européenne, le FMI, la Banque mondiale, le système des Nations Unies, l'OIF, l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), la Banque Interaméricaine de Développement (BID), la CEDEAO et l'UA, ainsi que les pays partenaires du Mali, à**

prendre toutes les mesures, afin de consolider leur appui politique, économique, technique et financier à la République du Mali pour la mise en œuvre effective de ses programmes et activités ». Il a été demandé à l'UA, à la CEDEAO et à l'ONU de soutenir les efforts des Autorités de transition.

EN ce qui concerne la levée des différentes suspensions et sanctions ciblées, prises à l'encontre du Mali au niveau de la CEDEAO, de l'UA et de l'OIF, la réunion a demandé aux autorités de transition du Mali l'examen de la situation dans le pays au niveau des organes délibérants de ces institutions en vue de revoir ces mesures dans le contexte de l'avancement du processus de transition afin de permettre au Mali de reprendre sa place au sein desdites Institutions.

Pour finir, la réunion a salué les efforts soutenus du président du Togo, Faure Essozimna Gnassingbé, pour son soutien au Mali et l'encouragé à poursuivre ses efforts pour renforcer la paix et la stabilité au Mali et en Afrique de l'Ouest.

Binadjian Doumbia



■ Daouda Bakary Kone



(CROISSANCEAFRIQUE)-Selon une étude de la plateforme Wamda, publiée le jeudi 8 septembre 2022, les start-up de la zone MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) ont mobilisé un montant de 2,2 milliards USD entre janvier et Août 2022, soit de 29% en glissement annuel. La preuve, en Aout 2022, ces start-up ont levé environ 378 millions USD, avec 33 transactions, soit une hausse de 260% par rapport à juillet de la même année.

■ L'ESSOR



L'international malien s'est déjà imposé et a conquis le cœur des supporters du club monégasque. Mohamed Camara revient sur son transfert en Ligue 1 et affiche ses ambitions pour ses nouvelles couleurs



■ Financial Afrik



La Banque centrale d'Égypte (CBE) a émis, lundi 5 septembre, 11,5 milliards de livres égyptiennes (598,6 millions de dollars Us) en bons du Trésor, mandatée par le ministère des Finances. L'opération est composée de trois tranches, la première d'une valeur de 7,5 milliards de livres égyptiennes (390 #Alerte #Egypte



■ Ras Dial Ras Dial



Couleur cathéter :

- 1- La couleur jaune est utilisée pour les enfants et les nouveau-nés, ce qui signifie qu'elle est utilisée pour les petites veines.
- 2- La couleur bleue est utilisée pour les personnes âgées et les personnes ayant des veines faibles et pour transférer lentement les solutions.
- 3- La couleur rose est utilisée dans la plupart des cas et est la plus courante et est préférée dans les transfusions sanguines non urgentes.
- 4- La couleur verte est utilisée pendant les opérations, pour une administration facile de stupéfiants et une transfusion sanguine rapide pendant les opérations.
- 5- La couleur grise est utilisée pour les blessés qui ont besoin d'une transfusion sanguine rapide.
- 6- La couleur rouge est utilisée pour le cathéter veineux central et nécessite de grosses veines, et il est préférable de frapper l'arrière de la paume.



■ Tombouctou Ville



Lui, c'est Mohamed El Maouloud, tout le monde l'appelle Al Rajil. On le voit partout avec un gros sac au contenu secret.

Il fréquente toutes les mosquées, visite tous les cimetières distribuant du sable de la baraka, il fréquente presque toutes les familles, toujours en prières marmonnant des prières, invoquant Dieu, faisant

référence au paradis.

Il est toujours prêt à poser ses mains sur la tête de quelqu'un pour le bénir. Où passe-t-il la nuit ? Au cimetière ? Dans une mosquée ? Dors-t-il vraiment ? Un homme énigmatique qui partage les repas avec plaisir et regarde la chaîne Al Jazira.

Est-ce le 334^{ème} saint vivant, un saint homme, un salih ?
#sanechirfi



■ Daouda Bakary Kone



CROISSANCE AFRIQUE)-Avec un seul compte, les entreprises clientes peuvent recevoir des fonds instantanément de leurs clients dans leur pays d'origine et les autres pays du réseau panafricain de Ecobank. Les entreprises clientes de Ecobank peuvent désormais effectuer des rapprochements automatisés instantanés, en bénéficiant de la technologie éprouvée de Ecobank.



■ Bacary Camara



Les rites et traditions(1)

La saga de Sosso Bali Soumaworo : un roi parjure ou un farouche anti-esclavagiste ?

Derrière chaque village du Mandé passait, ce que l'on appelait le « petit chemin » de la trahison, il en existait partout et de tels chemins servaient à l'acheminement des esclaves destinés à la vente.

Le puissant roi-thaumaturge du Sosso Soumaworo Kanté vint un jour au Mandé rassembler les innombrables petits mansas : « Il existe ici au Mandé une chose, dont nous devons éteindre l'essence. Les

Markas sont en train d'exterminer les malinkés. Partout où l'on se rend dans leur pays, on rencontre parmi les esclaves, de nombreux nobles et peuples. »

Or, pour le Malinké, il existe au Mandé, quatre « petits hommes » de peu de valeur, dont l'élévation à une quelconque autorité politique ne sera jamais acceptée de tous, parce qu'ils vivent toujours aux dépens ou sous la protection de familles nobles. Qui sont-ils ? le petit forgeron, le petit griot, le petit pêcheur, le petit founè ou parolier. A travers une cinglante réplique, ses mansa répondirent à leur tour à Soumaworo : « Eh ! Soumaworo, tu es bien infatué de toi-même ! Nous ne nous joindrons point à toi. Ignores-tu donc ta raison d'être chez nous ici au Mandé ? Au lieu de nous demander de nous joindre à toi pour le combat, entre dans ta forge, afin de nous façonner les armes qui nous serviront à chasser les oiseaux déprédateurs de notre patrie et à préserver celle-ci de toute attaque. Ah ! Quelle ironie ! Nous joindre à toi, nous, pour faire la guerre ! Oublies-tu que quelle que soit l'asthénie dont il puisse souffrir, le grabataire est toujours supérieur au cadavre ? Soumaworo demanda : Tiens ! est-ce là votre réponse, gens du Mandé ?—Oui, telle est notre réponse. »

Soumaworo Kanté revint à la charge pour leur dire : « Cela constitue un moindre mal. Mes sous-vêtements sont déchirés ; je m'en vais par conséquent les raccommoder. Vous saurez à mon retour, gens du Mandé, si je vais façonner pour vous des armes de guerre ou si je vais vous faire boire du fer en fusion. Encore une fois, je vous invite à une mobilisation générale contre les ennemis de nos peuples, si vous refusez ma proposition, je ne tarderai pas à venir vous faire boire du fer en fusion. »

B.CAMARA, Journaliste, Chercheur



■ Agence Ecofin



L'académie éthiopienne espère non seulement accroître son influence mondiale, mais aussi apporter une réponse à la crise de l'emploi dans le secteur aéronautique américain.



■ Awa Sylla

Sa mort est annoncée par certaines personnes influentes et quelques médias. #reine Elisabeth#



■ Adam Dicko

...elle fut fidèle à cette phrase " Je déclare devant vous tous que je consacrerai toute ma vie, qu'elle soit longue ou courte, à votre service" Qu'elle a prononcé le 4 juin 1953, quelques mois après son accession au trône.
Repose en paix la grande dame. Vous avez inspiré des millions de jeunes femmes.
#QueenElizabeth #Queen



■ Modibo Amadiougo Dolo

Ces images horribles nous proviennent de Dioumara Diassa, dans le cercle de Diema, région de Niolo. Il s'agit des images d'une espèce d'insectes très dangereuse pour les cultures céréalières mais également pour l'homme. Comme vous les voyez, ils sont entrain de faire de ravages sur des cultures dans ce village. Les populations désespérées demandent l'aide à toutes les bonnes volontés pour faire face à cette catastrophe.



■ Nia Dialla Keita

Barrage de Manantali : des jeunes Maliens arrêtés pour avoir manifesté contre le favoritisme des dirigeants sénégalais et mauritaniens dans les emplois Les plus hautes autorités du Mali sont interpellées.



■ Jeune Afrique

Après plusieurs mois de négociations, Albert Mabri Toikeusse, le président de l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), rallie finalement la formation d'Alassane Ouattara. Couillisses #civ



COMMUNIQUE



Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à un **contrôle annuel de leur existence physique du 1er septembre au 30 novembre 2022.**

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de déposer les pièces suivantes dans les lieux de paiements habituels :

Pour les retraités

- Certificat de vie
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants
- Attestation de non-imposition

Pour les conjoints survivants

- Certificat de vie
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants
- Certificat de non remariage

Pour les rentiers

- Certificat de vie

La Directrice des Relations Extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

LA DIRECTION

Éthiopie : L'aide humanitaire totalement interrompue dans le nord par les combats



L'acheminement routier et aérien de l'aide humanitaire dans le nord de l'Éthiopie, notamment vers la région rebelle du Tigré, où elle est essentielle, est totalement interrompu depuis la reprise des combats le 24 août, déplore l'ONU jeudi.

La trêve en vigueur depuis fin mars entre forces gouvernementales éthiopiennes et rebelles tigréens avait permis aux convois d'aide, alors à l'arrêt depuis trois mois, de reprendre la route vers le Tigré.

"La reprise des violences après cinq mois" de trêve "affecte déjà les vies et moyens de subsistance des personnes vulnérables, notamment la distribution d'une aide humanitaire vitale" dans les régions de l'Afar, de l'Amhara et du Tigré, écrit le Bureau de coordination de l'aide humanitaire de l'ONU (Ocha). "Le dernier convoi à entrer au Tigré avant l'interruption est celui du 23 août, constitué de 158 camions transportant de l'aide humanitaire et du matériel destiné aux opérations", poursuit-il dans son dernier rapport de situation. Depuis, un convoi de 218 camions, dont 196 transportant de l'engrais nécessaire aux semences en cours dans la région, n'a pu rejoindre Mekele, capitale du Tigré, poursuit le bureau onusien, sans autre détail. Les vols bihebdomadaires du Service aérien humanitaire de l'ONU (UNHAS) entre Addis Abeba et Mekele sont à l'arrêt depuis le 26 août. Dans l'Amhara, précise l'Ocha, les opérations sont suspendues dans certaines régions difficiles d'accès, notamment dans la zone administrative de Wag Hemra, frontalière du Tigré et théâtre d'intenses combats ces derniers jours.

"La situation humanitaire générale en Éthiopie continue d'être terrible", déplore l'Ocha, avec plus de 20 millions de personnes qui dépendent de l'aide humanitaire que ce soit en raison de la guerre dans le nord, des multiples conflits localisés ailleurs dans le pays, de la sécheresse prolongée dans le sud et l'est ou d'inondations saisonnières.

L'insécurité alimentaire s'aggrave à travers le pays, s'alarme aussi l'Ocha, soulignant que des récoltes saisonnières inférieures à la moyenne, des prévisions de pluies sous la normale pour la prochaine saison, ajoutées aux violences et aux inondations, devraient dégrader encore la situation alimentaire. Le conflit dans le nord de l'Éthiopie a éclaté en novembre 2020, quand le Premier ministre Abiy Ahmed a envoyé l'armée fédérale au Tigré déloger les autorités dissidentes de la région, les accusant d'avoir attaqué des bases militaires.

Initialement défaites, les forces rebelles du Tigré ont repris le contrôle de la majeure partie de la région courant 2021, lors d'une contre-offensive qui a débordé en Amhara et en Afar et les a vus s'approcher d'Addis Abeba.

Mauritanie : L'ex-président Aziz, inculpé pour corruption, recouvre la liberté



L'ancien président mauritanien tombé en disgrâce Mohamed Ould Abdel Aziz a recouvré sa liberté dans la nuit de mercredi à jeudi après plus d'un an de détention préventive et de contrôle judiciaire, en attendant son procès pour corruption présumée, a constaté un correspondant de l'AFP. Vers minuit (jeudi 00H00 GMT), les policiers ont commencé à lever les barrières disposées autour de son domicile dans la capitale Nouakchott, et les agents affectés à son strict contrôle judiciaire ont commencé à s'éloigner.

M. Aziz, qui a dirigé la Mauritanie de 2008 à 2019 et est âgé de 65 ans, est sorti de sa maison pour saluer de la main les quelques personnes venues célébrer sa liberté de mouvement recouvrée.

"Son contrôle judiciaire a pris fin ce mercredi à minuit et, comme le veut la loi, il est libre de ses mouvements, ce qui ne veut pas dire que son dossier est clos, loin de là", a dit à l'AFP un magistrat du parquet sous le couvert de l'anonymat. L'ex-chef d'État a été inculpé en mars 2021 en même temps qu'une dizaine de hautes personnalités pour des faits présumés de corruption, blanchiment d'argent, enrichissement illicite, dilapidation de biens publics, octroi d'avantages indus et obstruction au déroulement de la justice. Il a été placé en détention en juin suivant pour non-respect des mesures de son contrôle judiciaire et trouble à l'ordre public. Il a été relâché en janvier pour des raisons de santé, mais maintenu sous contrôle judiciaire. Le contrôle judiciaire imposé à ses co-accusés a été levé en mars.

Lui et ses défenseurs crient au règlement de comptes.

L'ex-président et les autres inculpés, parmi lesquels ses gendres, deux anciens Premiers ministres et plusieurs anciens ministres et hommes d'affaires, sont à présent renvoyés par la justice devant un tribunal. Aucune date n'est encore fixée pour le procès.

"Oui, il retrouve sa liberté, son passeport lui sera restitué et les clefs de son domicile familial à Akjoujt (sa ville natale, à 250 km au nord de Nouakchott) lui seront remises", a dit à l'AFP son principal avocat Mohamed Ould Icheddou.

"La priorité de l'ancien président sera d'aller se soigner à l'étranger après tout ce qu'il a subi comme pression et suite à sa maladie cardiaque", a-t-il ajouté.

AFP

Ils se sont ensuite repliés vers le Tigré, depuis coupée du reste du pays et privée d'électricité, de réseaux de télécommunications, de services bancaires et de carburant.

AFP

Burkina : "Des femmes et des enfants ciblés" dans l'attaque de lundi (ministre)



L'attaque qui a fait 35 morts lundi dans le nord du Burkina Faso, a pris pour cible "principalement des femmes et des enfants" dont le car a sauté sur un engin explosif "actionné à distance", a affirmé mercredi le ministre de la Défense, Barthélémy Simporé.

Selon les premières investigations, "un engin télécommandé a été actionné à distance par les groupes armés terroristes embusqués dans les environs qui ont ciblé un car transportant essentiellement des femmes et des enfants", a déclaré le général Simporé, ajoutant qu'il s'agissait du "91e véhicule du convoi" de ravitaillement.

Les assaillants "ont laissé passé des véhicules et ont ciblé celui dont les occupants étaient des femmes et des enfants", a-t-il insisté, à l'issue du conseil des ministres estimant que "cela révèle la nature perfide, cynique des groupes armés terroristes". L'explosion lundi de cette bombe artisanale au passage d'un convoi de ravitaillement entre Djibo et Bourzanga (nord) a fait au moins 35 morts et 37 blessés civils, selon un bilan officiel. Ces convois, escortés par l'armée, ravitaillent des villes du nord soumises à un blocus de groupes jihadistes qui ont récemment dynamité des ponts sur des grands axes routiers.

Les convois sont organisés "régulièrement pour les populations, pour les ravitailler, pour les accompagner sur leurs besoins de déplacement", a expliqué mercredi le général Simporé, précisant que l'escorte avait déjà procédé à la destruction d'un engin explosif deux heures avant l'attentat. Immédiatement après l'incident, les unités militaires se sont déployées pour sécuriser la zone et permettre de prendre en charge les nombreuses victimes, a expliqué le ministre. "Des hélicoptères de l'armée burkinabè et de la force française Barkhane se sont déployés pour évacuer les blessés sur des hôpitaux à Ouagadougou", a-t-il précisé. Le convoi a ensuite repris sa route jusqu'à la capitale burkinabè.

Dimanche soir, dans un discours à la Nation prononcé depuis la ville de Dori (nord-est), le président de la transition, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, arrivé au pouvoir fin janvier lors d'un putsch, avait salué une "relative accalmie" dans plusieurs localités régulièrement frappées par des violence.

Mais les attaques restent nombreuses depuis le début de l'année. Cette semaine, outre l'attaque de lundi, sept civils et deux soldats sont morts mardi lors de deux attaques distinctes, toujours dans le nord du pays. Le Burkina Faso, où des militaires qui ont pris le pouvoir en janvier ont promis de faire de la lutte anti-jihadiste leur priorité, est confronté comme plusieurs pays voisins à la violence de mouvements armés af-

RDC : Cinq civils tués dans une attaque près de la frontière ougandaise



Cinq civils ont été tués mercredi la nuit par des membres du groupe Forces démocratiques alliées (ADF) dans une localité de l'est de la République démocratique du Congo près de la frontière avec l'Ouganda, a-t-on appris jeudi de sources militaire et locale.

"L'attaque de la commune de Bulungo par les ADF a eu lieu la nuit de mercredi. Après des affrontements avec l'armée, ces jihadistes ont pris la fuite. Malheureusement ils ont exécuté cinq otages civils", a déclaré le capitaine Antony Mualushayi, porte-parole de l'armée congolaise dans la région de Beni (Nord-Kivu, est).

"Côté ennemi, l'armée loyaliste a neutralisé (tué, ndlr) deux terroristes et a récupéré une arme de guerre de type AK47", a ajouté l'officier. "Pour l'instant l'armée contrôle l'ensemble de la commune de Bulungo et demande à la population d'être calme".

"Nos compatriotes ont été tués à la machette. L'alerte était déjà donnée depuis l'enlèvement de trois civils dans le village voisin de Mayele. Ces trois otages sont parmi les personnes tuées cette nuit", a indiqué à l'AFP Lewis Thembo, président de la société civile de Bulungo.

"Ce massacre a eu lieu à deux kilomètres d'une position des militaires ougandais", près de la frontière entre la RDC et de l'Ouganda où les armées des deux pays mènent des opérations conjointes contre les ADF, a regretté M. Thembo. Les armées congolaises et ougandaises ont annoncé avoir planifié la 4ème phase de leurs opérations après une réunion tenue à Fort Portal en Ouganda fin août. Mais, "ces opérations conjointes se sont arrêtées" depuis quelques mois, assure Ricardo Rupande président de la société civile du secteur de Rwenzori.

L'est de la RDC est déstabilisé depuis près de trois décennies par la présence de plus d'une centaine de groupes armés locaux et étrangers, dont le groupe ADF.

Présentés par l'organisation État islamique (EI) comme sa branche en Afrique centrale (ISCAP), les ADF sont accusés d'être à l'origine de plusieurs massacres ayant fait plusieurs milliers de civils dans la région. Les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri sont placées en état de siège depuis mai 2021.

AFP

filiés à Al-Qaïda et au groupe Etat islamique.

Ces attaques y ont fait depuis 2015 des milliers de morts et quelque deux millions de déplacés.

AFP



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'étranger.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant
www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

MALI, RDC et RCA : Les forces de l'ONU contestées

Les missions onusiennes de maintien de la paix font de plus en plus face à l'hostilité des populations dans certains pays en Afrique.

Les attaques dont font l'objet les casques bleus depuis un certain temps dans des pays comme le Mali, la Centrafrique et la République démocratique du Congo ont fait réagir Jean-Pierre Lacroix, secrétaire général adjoint aux opérations de paix des Nations unies.

Ce responsable onusien a déploré, mardi (6 septembre) devant le Conseil de sécurité de l'Onu, la situation dans laquelle se trouvent les casques bleus dans ces trois pays.

Cette déclaration intervient après la mort d'un civil dans la ville de Beni lors de nouveaux affrontements entre les casques bleus et la population qui critique depuis plusieurs mois l'inefficacité de la force onusienne face aux attaques des groupes armés.

UN DISPOSITIF ARMÉ QUI N'ARRANGE RIEN

Au sein de cette mission de maintien de la paix au Congo se trouve, depuis plusieurs années, une brigade spéciale ayant pour mission d'intervenir militairement en cas d'attaque contre la population.

C'est la même brigade qui était intervenue en chassant en 2013 les rebelles M23 qui avaient pris la ville de Goma.

L'intérêt personnel, selon Judith Raupp, journaliste allemande basée dans cette ville, est aujourd'hui mis en avant par les casques bleus sur place. "Pendant le temps qu'ils sont au Congo, ils gagnent de l'argent et leur intérêt tourne autour de ce qu'ils vont gagner pendant la mission, tout en pensant à ce qu'ils feront chez eux, notamment économiser et se payer des maisons ou l'école. Donc, cela fait que la Monusco n'est pas aussi forte qu'on le souhaiterait" explique t-elle.

Le même sentiment d'hostilité se retrouve au Mali, mais dans un contexte différent. Bien que

la population éprouve du mal à comprendre le mandat de la la Minusma, d'autres facteurs d'ordre politique font que cette mission onusienne fait face à une forte contestation.

La présence de la Minusma est aussi très contestée au Mali.

Aly Barry, intellectuel malien, rappelle le différend qui existe entre le pouvoir de Bamako et la Minusma. "Aujourd'hui, les rapports de la Minusma accusent les forces armées maliennes et les groupes terroristes d'exactions sur les civils. Et celui qui dit le contraire de la version officielle, selon laquelle l'armée monte en puissance et respecte les droits humains, devient l'ennemi public numéro un" précise-t-il.

En Centrafrique aussi, le gouvernement a souvent manifesté son mécontentement face aux nombreux rapports faits par la Minusca qui accusent les forces centrafricaines d'être impliquées dans les violations des droits humains. Notamment aux côtés des mercenaires russes de Wagner, présents au Mali et en Centrafrique.

Source : DW



Surveillants de prison : Les oubliés de la refondation !

“La réforme et la refondation ont pris le train sans nous surveillants de prison” dixit secrétaire général de la Section syndicale de ce corps de métier, le lieutenant Daouda Konaté



Le secrétaire général de la section syndicale des surveillants de prison du Mali, lieutenant Daouda Konaté a animé ce samedi 3 septembre au Carrefour des jeunes une conférence de presse. Objectif : informer l'opinion nationale et internationale de la lutte qui avait été entamée par la section syndicale depuis belle lurette. Cette lutte a été accentuée sur deux volets, le premier sur l'amélioration des conditions de vie et le second volet, l'amélioration des conditions de travail qui est en rapport avec l'élaboration de tous les textes qui doivent rentrer dans le cadre du fonction-

nement du corps des surveillants de prison. Cette section syndicale faut-il le rappeler est affiliée à la centrale démocratique des travailleurs du Mali en synergie avec les camarades syndicalistes qui sont au niveau de l'UNTM et de la CSTM, Prenant la parole pour la circonstance, le secrétaire général a fait savoir que vu la situation du pays, “nous n'avons pas voulu entreprendre la même méthodologie de lutte qu'on avait entamée l'année dernière c'est-à-dire aller de grève en grève”. A ses dires, la situation les oblige à se donner

les mains pour sauver notre pays. “Mais cela ne veut pas dire qu'on doit s'asseoir et croiser les bras et voir que le Mali a élaboré une politique de refondation et de réforme. Ça doit toucher à tous les segments de l'Etat y compris les segments des Forces de défense et de sécurité alors que nous sommes une force de sécurité”.

Par ailleurs, les syndicats de prison constatent que les textes qui ont été élaborés et qui doivent être soumis aux partenaires que sont les organisations syndicales jusqu'aujourd'hui ça n'a pas été fait, alors que ces textes sont prévus dans le cadre de l'adoption des textes du second semestre de l'année 2022. A ce jour, personnes ne nous a consultés par rapport à ces dits textes”, déplore M. Konaté.

Cela veut dire, poursuit le secrétaire général, “que la réforme et la refondation ont pris train sans nous surveillants de prison. Raison pour laquelle nous informons tous les acteurs que nous allons être obligés d'entreprendre les actions légales qui ne compromettent la bonne marche de la transition, afin de revendiquer nos droits”.

“Nous soutenons les autorités de la transition, nous soutenons les actions des autorités de la transition, mais nous interpellons les autorités de la transition à prendre en compte ce jeune corps-là qui vient d'être créé et qui est très important dans le secteur de la justice et également dans le secteur de la sécurité”, indique-t-il.

Autres points évoqués par le secrétaire général, il s'agit du fonctionnement du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire mis en place il y a plus d'une année qui n'a tenu aucune rencontre. A ses dires, c'est ce conseil qui doit se prononcer sur toutes les questions relatives à la vie de la dite corporation à savoir l'érection de la Direction nationale de l'administration pénitentiaires et de l'éducation surveillée en Direction générale et la création de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire.

“ Il y a des textes qui ont été élaborés et introduits dans le circuit sans que le conseil ne soit consulté”, a déclaré le secrétaire général. Avant d'ajouter que la corporation est en manque d'infrastructures et de personnels.

Bréhima DIALLO

Source : 22 Septembre

Financements de l'État :

Les recours aux marchés des capitaux

Qu'il s'agisse d'une personne physique, d'une Entité ou de l'Etat, il arrive à des moments que les « ressources ne couvrent pas les emplois » ou que les « recettes ne couvrent pas les dépenses ». Alors, il pourrait chercher le complément. Comment l'avoir ?

Depuis la levée des sanctions économiques et financières de la CEDEAO et de l'UMOA contre notre pays, on lit souvent dans la presse que le Mali a levé des centaines de milliards de FCFA sur le marché financier. Qu'est – ce – que ce mode de financement qu'on appelle "emprunts obligataires" ? Quels sont les avantages d'un mode d'endettement ?

Les situations de difficultés et / ou de manques mettent en évidence l'ingéniosité de l'Homme. Plusieurs attitudes sont possibles :

- Ajuster les dépenses en fonction des recettes,

- Revoir l'ordre de priorité des dépenses,
- Renoncer à certaines dépenses,
- Ajourner certaines dépenses, c'est-à-dire les remettre à plus tard,
- Chercher à combler le "trou" auprès de ceux qui en ont en excédent.

Bien entendu, la décision dépend de la nature et du caractère de la dépense : indispensable, nécessaire, utiles, urgent ou facultatif. On est en présence de ce qu'on appelle "**dépenses compressibles**" et "**dépenses incompressibles**". Ces dernières doivent être obligatoirement assurées

Quand on a un « besoin », on va au "marché des produits et services". Quand on a un « besoin d'argent », on va au "marché des capitaux ou marché financier".

Pour faire simple, on pourrait dire que l'économie libérale ou de marché offre trois types de marchés : le marché du travail, les marchés des biens et services et les marchés financiers ou marchés des capitaux.

Les marchés du travail : c'est là toute personne disposant d'une qualification, d'une

compétence s'y rend pour chercher un emploi. C'est de la responsabilité des gouvernements des pays de chercher à réaliser le « plein – emploi », par la mise en place de politiques économiques appropriées.

Les marchés des biens et services : ils sont les plus connus et accessibles à tout le monde, au grand public. D'ailleurs, bien au-delà des espaces géographiques souvent réservés, les marchés sont partout.

Ils sont très nombreux. On pourrait citer le marché des produits agricoles, des denrées alimentaires, le marché du bétail, le marché du poisson, le marché du bois, etc.

Sur ces marchés, les gens, les consommateurs viennent acheter ou vendre. Les prix sont fixés selon l'abondance ou non sur le marché et selon que le produit est demandé ou pas par les consommateurs : c'est la fameuse règle de « l'offre et de la demande »

Les marchés financiers ou marchés des capitaux : pour faire simple, les termes systèmes financiers, marchés financiers, marchés des capitaux sont utilisés indifféremment pour la compréhension du public. Ils sont formés par :

1. Les Compagnies d'assurances,
2. Les Institutions de microfinance,
3. Les Banques,
4. Les Etablissements financiers comme les Institutions de Crédit-bail, les Sociétés ou Compagnies financières comme « Orange – monnaie », etc.
5. La Bourse des valeurs mobilières.

On les appelle communément les « Institutions financières ». Leurs activités, c'est le commerce de l'argent. Les agents peuvent venir **soit placer leur argent, soit emprunter de l'argent auprès d'elles. On dit qu'elles font de l'intermédiation financière.**

Les prix qu'elles facturent s'appellent « taux d'intérêts » ou « taux de change », ils sont fixés la « loi de l'offre et de la demande », mais dans le strict respect de la réglementation de la Banque Centrale.

Qui peut faire quoi sur le "marché financier ou des capitaux" ?

De par la catégorisation de ce marché, on voit que tout le monde ne peut pas faire tout. Autrement c'est un marché très spécialisé. Les incursions d'un marché dans un autre est rares, quand bien même, de plus en plus les Banques et les Institutions de microfinance s'adressent à la même clientèle.

De même, de plus en plus, on assiste à une sorte de combinaison des activités d'assu-





rances et celles de banques, soit le vocable de « Banque-Assurance ». Comme les multiples produits écoulés sur les marchés des biens et des services, les Institutions financières offrent de nos jours, une multitude de formes de services. En d'autres termes, elles offrent plusieurs façons de placer ou de prêter de l'argent à leurs clients. Cependant, faut – il le rappeler encore, la réglementation est très forte, la Banque centrale veille et tout n'est pas permis.

Les banques et les "emprunts indivis"

Les quatre premières catégories d'Institutions financières peuvent faire des opérations dans les limites de leurs capacités financières **mais à une seule et seule personne ou Entité**. C'est-à-dire qu'elles connaissent bien la **personne emprunteuse en face**. C'est ce qu'on appelle des « emprunts indivis », la responsabilité du remboursement n'est pas partagée, elle pèse sur la « seule tête » de l'emprunteur. Ainsi une banque pourrait prêter autant d'argent qu'elle est capable dans le respect des normes de la Banque Centrale. On comprend aussi aisément, qu'elles sont limitées par leurs capacités et par les normes de prudence de la

Banque centrale.
A titre d'illustration, pourrait-on imaginer qu'une seule Banque puisse prêter à une seule Entité ,100 milliards ?
Non seulement, elle prendrait trop de risques, dont celui de ne pas être remboursé, mais surtout elle risque de manquer d'argent pour faire face aux besoins des autres agents économiques.
Dans ces genres de situations, il arrive que des banques se regroupent et se mettent ensemble pour satisfaire les besoins de cette Entité. On dit qu'elles forment un « **pool bancaire** », dirigé par une banque généralement la banque de l'Entité emprunteuse, qu'on appelle « **Chef de file** ».
Au final, les banques font des prêts à des personnes clairement identifiées dans les conditions de fonds et de formes convenues.

La Bourse et les "emprunts obligataires" : seul le "public" est capable de prêter de grosses sommes à un seul agent

La bourse est une particularité de l'économie capitaliste, qui offre la possibilité de collecter





l'épargne auprès du public pour la prêter à un seul agent économique. Elle est donc l'intermédiaire entre le "public" et l'Entité emprunteuse.

Nous rappelons que compte tenu des règles imposées par la Banque centrale et les limites des capacités financières, une seule banque ne peut pas prêter d'importantes sommes à un seul agent économique, par exemple l'Etat ou des "Grandes sociétés anonymes".

En effet, les besoins de l'Etat ou de certaines grandes Entreprises, peuvent atteindre des centaines de milliards de FCFA. Dans ce cas de figure, l'Etat ou cette grosse société se tourne vers **le public qui lui prête ainsi la somme souhaitée à travers la Bourse des Valeurs Mobilières.**

Depuis 1996, les pays de l'UEMOA sont regroupés pour créer une seule Bourse appelée « Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ».

Cette Institution financière est spécialisée dans l'intermédiation financière entre le public et les agents économiques. Mais comme tout emprunteur auprès d'une Banque, le fait, l'Etat va préparer un « **dossier d'emprunt d'obligataire** » dont les formes et les contenus sont bien précisés.

Aussi tout comme le dossier d'une Entité pourrait passer au Comité de Crédit ou au Conseil d'Administration, de la Banque, selon le montant, dans un emprunt indivis, le « dossier d'emprunt d'obligataire » de l'Etat passe de-

vant un Organe de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) appelé le « Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREMPF) » créé en 1996 dans le cadre de la mise en place du Marché Financier Régional.

Cet « Organe est chargé d'une mission générale de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières et en tout autre placement donnant lieu à une procédure d'appel public à l'épargne dans l'ensemble des Etats membres de l'Union »,

Pour donner son autorisation, il va examiner tous les paramètres de l'emprunt, notamment:

- Le montant sollicité,
- Le taux d'intérêt proposé,
- La durée de remboursement proposée,
- Les conditions de remboursement offertes,
- Les conditions fiscales offertes,
- Les garanties permettant de protéger les "épargnants-prêteurs",
- Les « Notes » attribuées au pays par les fameuses « Agences de cotation ».
- Les emprunts éventuels en cours, non encore entièrement remboursés.

Le dossier est préparé et défendu par les autorités financières du pays notamment le Ministère de l'économie et des finances à travers le Trésor.

Quels sont les avantages d'un "emprunt obligataire" ?

Ils se situent au niveau de l'Etat, appelé « émetteur de l'emprunt » et au niveau des « épargnants – prêteurs » appelés les « obligataires »

Pour l'émetteur, l'Etat,

Dans un processus d'emprunt "indivis", c'est la Banque qui impose, en règle générale, ses conditions : montant, taux d'intérêts, durée de remboursement, conditions de remboursement, types de garanties, etc.

Dans un emprunt obligataire, c'est l'émetteur donc l'Etat qui propose, voir fixe ses conditions. Cela est un avantage inestimable. Les taux d'intérêts sont en général bas, donc très avantageux. Ainsi l'émetteur accède à des ressources beaucoup moins onéreuses.

Bien entendu, l'emprunt obligataire va augmenter le niveau d'endettement du pays, mesuré en pourcentage du Produit Intérieur Brut (P.I.B).

Pour les épargnants souscripteurs à « l'emprunt obligataire », qu'on appelle « obligataires », ils sont des prêteurs. Ils ont mis leurs épargnes à la disposition de l'Etat à travers la Bourse.

Le risque couru par tout prêteur, c'est le non remboursement. Dans le cadre d'un « emprunt obligataire » émis par l'Etat, ce risque est très réduit, voire inexistant.

Pour attirer les épargnants à venir lui prêter de l'argent, l'Etat offre généralement des mesures incitatives sous formes d'exonérations fiscales.

Ainsi les intérêts perçus sont généralement exonérés d'impôts. En effet, au Mali, les produits des valeurs mobilières : dividendes pour les actions, intérêts pour les obligations et dépôts à terme, etc, sont imposés normalement au taux de 10%.

L'Etat renonce à cet impôt, ce qui accroît la rentabilité de leur placement.

En conclusion, l'emprunt obligataire apparaît comme une opération économique très équilibrée, dans laquelle toutes les parties se sentent gagnantes.

Siné DIARRA

Expert-Comptable, Enseignant de Comptabilité de finances et d'Audit
Tel : 66 89 69 69 / 76 89 69 69.

Site : www.finaudit.ml

Concours pour le recrutement d'enseignants dans la fonction des collectivités : **Top départ le 13 novembre**

Après trois ans de silence, le département en charge de l'Administration Territoriale et des Collectivités veut redonner de l'espoir à des milliers de sortants des instituts de formation des maîtres et de l'école normale supérieure, en lançant le concours direct de recrutement d'enseignants dans la fonction publique des collectivités territoriales, au titre de l'exercice budgétaire 2022. Cela conformément aux dispositions de l'arrêté interministériel n°2022-2403/MATD/MEF-SG du 20 juin 2022 déterminant les emplois à pourvoir. Pour ce concours, ils seront 500 enseignants à intégrer la fonction publique des collectivités territoriales. Cependant, pour beaucoup d'observateurs, le nombre est très insuffisant au regard du manque criard d'enseignants dans les écoles publiques de l'intérieur du pays.

L'information a été rendue publique le jeudi 8 septembre 2022, à travers des communiqués du ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. Il ressort de ces différents communiqués que les emplois à pourvoir au niveau de l'enseignement fondamental sont de 400, 53 au niveau de l'enseignement secondaire général toutes spécialités confondues, 34 au niveau de l'enseignement technique et professionnel, 13 au niveau de l'enseignement normal. Ce qui fait un total de 500. Les candidats auront jusqu'au jeudi 13 octobre 2022, à 16 heures, pour déposer leurs dossiers.

S'agissant des modalités, tous les candidats remplissant les conditions fixées subiront les épreuves suivantes dont la durée et les coefficients sont précises : épreuve technique durée 3 heures, coefficient 2 et une épreuve de culture générale d'une durée de 3 heures, coefficients.

Chaque épreuve est notée de 0 à 20 points. Chaque note est multipliée par son coefficient, tel qu'il est fixé ci-dessus. La somme des points obtenue forme le total des points pour l'ensemble des épreuves.

Seuls peuvent être déclarés admis les candidats ayant obtenu la moyenne supérieure ou égale à 10 en tenant compte des proratas des emplois à pourvoir. Toute note inférieure à 5 sur 20 obtenue à l'une des épreuves entraîne l'élimination du candidat.

Les épreuves se dérouleront le dimanche 13 novembre 2022 dans les centres d'examen des régions et du district de Bamako. Les candidats vivant avec un handicap bénéficient des mesures spécifiques de recrutement conformément à la réglementation en vigueur. Les



candidats admis à ce concours seront affectés dans les régions où ils ont fait acte de candidature, pour y servir au moins trois avant de prétendre à une mutation nationale.

Une innovation s'invite dans le concours de l'exercice 2022. Tous les admis seront mis à la disposition du ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et la Construction citoyenne, pour la durée du service national des jeunes. Toutefois, il est interdit à tout fonctionnaire de postuler au concours d'entrée dans la fonction publique des Collectivités territoriales.

Par ailleurs, il faut préciser que le concours direct de recrutement d'enseignants dans la fonction publique des collectivités territoriales était très attendu par les sortants des instituts

de formation des maîtres et de l'école normale supérieure. Il faut rappeler que le dernier concours date de décembre 2019. Depuis, les jeunes enseignants formés dans les écoles de formation des maîtres ne savaient à plus à quel saint se vouer. La quasi-totalité de ces enseignants meublait leur temps dans les établissements publics pour ne pas oublier les notions apprises. Au regard des années passées sans concours, celui de cette année drainera certainement des milliers de candidats. Dans le cadre de l'amélioration de notre système éducatif, le gouvernement doit prévoir un recrutement en masse afin de doter toutes les écoles d'enseignants qualifiés.

■ Ibrahim Sanogo

Protection de l'Éducation contre les attaques : Un nouveau défi pour l'école malienne !

Le 9 septembre 2022, le monde célèbre la journée internationale pour la protection de l'éducation contre les attaques. Dans le cadre de cette célébration, le Secrétaire Général de l'ONU a adressé un message qui résonne jusqu'au Mali. En effet, nonobstant son caractère fondamental, le droit à l'éducation des enfants maliens – hélas - se trouve compromis par l'insécurité.



A trois semaines de la rentrée scolaire, l'ouverture des écoles - dans certaines localités du Mali - est un impératif pour donner espoir à des milliers d'enfants, privés de salles de classes et exposés aux recrutements des groupes terroristes. L'éducation est un droit humain fondamental pour tout enfant. « Malheureusement, déplore Antonio Guterres, ce droit continue d'être attaqué, en particulier dans les zones touchées par des conflits ».

Dans son message, à l'occasion, le Secrétaire général de l'ONU, a indiqué qu'en 2020 et 2021, la Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques a dénombré plus de 5 000 cas dans lesquels des écoles et des universités avaient été la cible d'attaques ou utilisées à des fins militaires. Plus de 9 000 étudiants et éducateurs ont été tués, enlevés, arrêtés arbitrairement ou blessés. Il s'agissait pour la majorité de femmes et de filles. « Ces attaques empêchent des millions d'apprenants vulnérables d'accéder à l'éducation et exacerbent les risques de violences sexuelles et de

recrutement d'enfants par des groupes armés. Il faut que cela cesse immédiatement. Les salles de classe doivent rester des lieux de paix et d'apprentissage », a-t-il martelé. Au titre de l'année scolaire 2021-2022, plus de 1 300 écoles sont restées fermées pour cause d'insécurité et d'attaques terroristes, ajoutés à cela les enlèvements d'enseignants. Cette situation a négativement impacté l'école malienne. Des milliers d'élèves, d'enfants en âge de scolarisation et d'enseignants, ne peuvent plus retrouver le chemin des classes, à cause de l'insécurité de plus en plus grandissante dans les régions du Nord, du Centre et même du sud du Mali. Face à cet état de fait, certains parents sont obligés de garder les enfants à la maison, ou, de les transférer dans les écoles des zones plus ou moins sécurisées.

Il est clair, que si des mesures ne sont pas prises, le Mali fera face aux conséquences d'une jeunesse mal formée. A cet égard, la rentrée scolaire 2022 qui s'annonce constitue un réel défi pour la transition. Après le recul

des groupes terroristes dans certaines localités, le retour de l'administration et l'ouverture des écoles constituent plus qu'une nécessité afin de donner espoir aux enfants.

En ce sens, le secrétaire général des Nations-Unies a félicité les pays pour les mesures prises afin de protéger les établissements et le personnel d'enseignement. Avant d'ajouter : « Je demande instamment à tous les États Membres d'approuver et de mettre en œuvre la Déclaration sur la sécurité dans les écoles. Les obligations découlant du droit international et du droit international humanitaire doivent être respectées ». Antonio Guterres rappelle également la nécessité de continuer de recenser les attaques, d'en rechercher et juger les auteurs. D'ores et déjà, il a annoncé qu'un sommet sur la protection de l'éducation contre les attaques est en vue sur la transformation de l'éducation, afin d'œuvrer ensemble pour garantir - à toutes et à tous - un accès à une éducation sûre.

Binadjan Doumbia

Visite ministérielle au centre d'instruction de Bapho : Au-delà du tourisme et des selfies

Les nouveaux fonctionnaires se meurent-ils à petit feu à Bapho ! Les sanglots des fonctionnaires, après les-m'as-tu vus des ministres en dit long sur leurs états d'âme ! Après les cris d'alertes lancés par la presse sur les conditions des nouveaux fonctionnaires en formation militaire de base au centre d'instruction de Bapho, une délégation gouvernementale avec trois ministres s'y est rendue. Au lieu de combler les attentes des recrues, selon celles-ci, les trois ministres ont brillé par leur indifférence totale sur la situation catastrophique décriée que vivent les nouveaux fonctionnaires.

Depuis le lundi 4 septembre dernier, tous les espoirs sont complètement enterrés. La parole, on le sait, a son sens dans la psychologie et les rapports humains. Hélas, les fonctionnaires en formation militaire de base - dans le cadre de la 3ème Cohorte au centre de Bapho - n'en ont pas eu droit, durant la très brève visite des ministres de la Jeunesse et des Sports, de la Fonction publique et celui de la Promotion de la Femme. Visite, au demeurant, semblable à un voyage touristique agrémenté de photos affichées sur les réseaux sociaux. Du pure et pire m'as-tu vu ! Du côté des recrues, la déception est totale. Il se murmure que la visite des ministres ne constitue ni plus ni moins qu'un voyage touristique pour camoufler leur oisiveté. Selon une source bien introduite, le seul - parmi les trois ministres - à s'adresser aux recrues fut le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne, M. Mossa Ag Attaher. Malheureusement, selon notre source, celui-ci aura brillé par son ambiguïté. « **Il a parlé de tout et de rien sauf des précisions sur le sort des recrues après la formation militaire** ».

Le silence des autres ministres, femmes, est encore plus scandaleux quand on connaît les conditions des femmes enceintes et allaitantes qui en souffrent dans leur chair. Comment comprendre une telle indifférence et insensibilité des ministres dames, mères de famille, alors que le 23 Août dernier, le médecin du centre a informé les femmes enceintes que, désormais, « **elles devront se prendre**

elles-mêmes en charge ».

Dans le même sens, le médecin-chef du centre interdit désormais aux recrues - souffrant de pathologies chroniques comme le diabète, la tension - de prendre des médicaments achetés à leurs frais, faute d'en trouver auprès de l'infirmerie du centre de Bapho. La question se pose : « **Où sommes-nous ?** »

Silence totale autour des conditions hygiéniques

Les conditions hygiénique, alimentaire et sanitaire du centre n'ont même pas retenu l'attention des ministres lors de cette visite. Pour preuve : le problème des WC, plein de déchets, a été signalé par les recrues depuis des semaines. Le problème persiste après la visite des ministres, alors que la fréquentation de ces endroits par plusieurs personnes favorise la propagation des microbes sur le centre. Plus scandaleux, le chef cuisinier du centre aurait instruit aux recrues de nettoyer les ustensiles de cuisines avec la main, sans éponge ni savon. Ce qui n'est pas du tout hygiénique.

Mystère autour de la condition salariale

Lors de cette visite, la condition salariale était un point sur lequel les recrues voulurent entendre les ministres. A la surprise générale, le sujet n'a aucunement été abordé. La ministre de la fonction publique, directement concerné, n'a même pas jugé nécessaire de s'adresser aux recrues ; qui sont majoritairement des



chefs de famille. Alors que la rentrée scolaire pointe à l'horizon, certains se demandent à quoi se résumerait l'avenir de leurs enfants tandis qu'ils sont à Bapho sans salaire, déjà que le loyer et les moyens pour la survie des familles font déjà défaut.

Aujourd'hui, les recrues n'ont plus la tête à la formation. Elles ont la tête ailleurs, préoccupées plutôt par « **comment payer les frais de scolarité** » de leurs enfants ? Sans compter les charges quotidiennes de leurs familles. A mesure que les jours passent, leur moral est au sous-sol. Aujourd'hui, la question que les recrues se posent est de savoir, « **quelle était donc l'importance de la venue du ministre de la Fonction Publique à Bapho ?** »

Rappelons que depuis le 31 mai 2022 - date de la proclamation des résultats du concours de la Fonction Publique - les jeunes fonctionnaires vivent ce calvaire qui va continuer jusqu'en février 2023. Aujourd'hui, il y a un véritable risque d'éclatement des familles pour non-respect d'obligation parentale. Certains recrues, désabusées, pensent qu'au centre de Bapho l'on enseigne aux recrues « **le désamour de la patrie par l'injustice** ».

Après plus d'un mois passé au Centre d'instruction de Bapho, sur un effectif total de 807 fonctionnaires nouvellement admis, plus de 200 sont indisponibles. Motifs : abandon pour cause de manœuvres intenses, maladies et cas de crises répétitives, deux cas de fausses couches dont un grave évacué sur l'hôpital de Ségou.

Si les ministres ne prennent pas les choses à bras le corps, le réveil sera brutal !

Binadjan Doumbia



Bientôt la rentrée académique 2022-2023



Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



ucao.uuba@gmail.com



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



www.ucao-uuba.org



RENTREE

ACADEMIQUE

2022-2023

27 septembre: session de rentrée administrative

4 octobre: Session de rentrée pour les étudiants S3 et S5

3 octobre 2022: Messe d'ouverture de l'année Académique 2022-2023

7 octobre: Test et concours d'entrée Masters Droit, Licence Journalisme et Communication

3ème réunion du groupe de suivi et de soutien à la transition au Mali : Le ministre Diop dénonce le maintien des mesures de suspension et les sanctions ciblées contre notre pays

Au cours de la 3ème réunion du Groupe de suivi et de soutien à la transition tenue le 6 septembre 2022 à Lomé, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a été on ne peut plus clair par rapport à la situation sécuritaire du pays, la mise en œuvre de l'accord et bien sûr sur le maintien des mesures de suspension et les sanctions ciblées contre le Mali.



Pour l'occasion, le ministre Diop a fait savoir que le pays se réjouit de l'accompagnement constant africain et international dont le but ultime est d'aider à la réussite de la Transition, mais aussi de renforcer la capacité de résilience du Mali en le rendant moins vulnérable aux crises socio-politiques.

“En votre qualité de partenaires du Mali, vous êtes familiers de l'évolution de la situation et, à ce titre, vous savez mieux que quiconque que le pays a pris une nouvelle trajectoire depuis mai 2021 à ce jour. Dans ce contexte, le Mali a décidé de prendre en main son destin et de compter d'abord sur lui-même pour relever les défis auquel il est confronté. Des efforts importants sont consentis par l'Etat malien malgré un environnement économique difficile, afin d'allouer des ressources budgétaires conséquentes pour financer les priorités de la Transition”, explique le ministre Diop.

A ses dires, dans le cadre de la mise en œuvre de ce Programme d'actions, le Gouvernement du Mali, conformément à ses engagements, a redynamisé le Dialogue politique avec les Forces vives de la Nation, afin de renforcer l'inclusivité du processus de transition et d'assu-

rer une large participation de tous les acteurs au processus électoral. Ainsi, les autorités de la transition, tirant les leçons de l'instabilité des Institutions au Mali, au cours de cette dernière décennie, ont jeté les bases de réformes substantielles, notamment celles qui garantissent des élections crédibles, inclusives, transparentes et apaisées par l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE) mise en place à la faveur de l'adoption de la nouvelle loi électorale. Ces réformes visent à épargner au Mali de nouvelles crises pré ou post-électorales ou d'autres ruptures constitutionnelles, aux conséquences imprévisibles. Parallèlement, “je souligne que l'une des priorités majeures du Gouvernement de transition reste l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles en vue du retour à un ordre constitutionnel apaisé et sécurisé dans le délai de 24 mois à compter du 26 mars 2022”.

Parlant de l'Accord pour la paix, le ministre des Affaires étrangères dira : “Vous avez été témoin de la dynamique positive qui a marqué la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, comme en illustrent la tenue de la Réu-

nion de Niveau Décisionnel (RND), tenue du 1er au 05 août 2022, suivie, il y a à peine 4 jours, de la 6ème Session de haut niveau du Comité de suivi de l'Accord. C'est le lieu de saluer l'équipe de la médiation internationale conduite par l'Algérie pour son accompagnement et son soutien précieux”.

Il salue les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO pour leurs efforts ayant abouti à la levée des sanctions économiques et financières contre le Mali. “Je me félicite de la normalisation progressive de nos relations avec notre organisation sous-régionales. Je ne peux cependant passer sous silence les entraves que constituent le maintien des mesures de suspension et les sanctions ciblées contre le Mali. Le Gouvernement du Mali demande la levée de ces mesures afin de favoriser une pleine coopération avec tous les partenaires, indispensable à la conduite sereine du processus de transition”, a-t-il conclu.

Brehima DIALLO

Source : 22 Septembre

CNPM : Comment sortir de la crise ?

Après plusieurs mois de crise, une administration provisoire consensuelle a été mise en place le 4 mars 2022 pour gérer les affaires courantes du CNPM et organiser des élections pour doter le Patronat d'un nouveau bureau. À deux mois de la fin de son mandat, elle a validé des nouveaux textes censés prévenir un nouveau blocage. Ils ne font pas encore l'unanimité.



Sur les 155 délégués, 90,32% étaient présents à l'Assemblée générale extraordinaire organisée le 13 août 2022, assure le 1er Vice-Président de l'Administration provisoire, M. Boubacar Diallo.

Après plusieurs mois d'inactivité, des décisions judiciaires ayant annulé les deux Assemblées générales qui avaient élu deux bureaux différents en 2020, les organisations professionnelles membres du Patronat ont mis en place le 8 février 2022 une Administration provisoire de 8 membres. Jugée « déséquilibrée », elle a été portée à 16 membres le 4 mars 2022.

Le 2 avril 2022, une Assemblée générale extraordinaire a mis en place un Bureau chargé de gérer les affaires courantes du CNPM, de mettre en place une administration provisoire, d'adopter un règlement électoral et d'organiser de nouvelles élections.

Désigné Président, M. Soya Golfia, l'un des anciens de l'organisation, a déploré que « de 2020 à maintenant le Patronat n'existe que de nom ». Rappelant qu'il faisait partie de ceux qui étaient là le 25 janvier 1980, lors de la création du CNPM, il a expliqué que sa place « n'est plus ici », regrettant la persistance de cette crise. « Je ne cherche plus à être dans un bureau. Notre souci est que les gens s'entendent. Nous sommes pareils ».

Élections de la dernière chance ?

S'ils ont du mal à obtenir l'unanimité autour des nouvelles dispositions, les membres de l'Administration provisoire se veulent optimistes. « Les difficultés peuvent être des opportunités », souligne M. Diallo.

Suivant le planning, l'élection du nouveau Bureau du CNPM doit intervenir en octobre 2022, pour clore ce chapitre peu glorieux de l'organisation patronale, qui se vantait de son mo-

dèle consensuel.

Un défi important, au regard des divergences qui se font entendre déjà à propos des nouvelles règles, qui excluent les candidatures des Présidents élus à l'issue des Assemblées contestées de 2020. « Une discrimination » injustifiée, estiment certains, qui pourraient ne pas se reconnaître dans les résultats de l'élection à venir.

L'Administration provisoire espère une issue heureuse, avec une Assemblée générale au pouvoir renforcé, qui, en plus d'approuver le budget, aura le pouvoir de révoquer le Bureau, élu pour un mandat de 5 ans non renouvelable, et la création d'un organe électoral dirigé par le Président sortant, qui ne sera pas candidat.

Source : Journal du Mali

Incultes, incompetents et opportunistes : Cette nouvelle génération d'acteurs de la scène politique malienne !



Le manque de scolarisation et la mauvaise éducation ont des effets négatifs sur la population et le pays. Les politiciens de nos jours sont mal éduqués et mal informés sur non seulement leur propre pays, mais aussi sur les affaires d'un monde en plein bouleversement géopolitique ; par conséquent, ils prennent toujours des décisions mal réfléchies qui peuvent être des menaces imminentes pour la sécurité de nos nations et de sérieux dangers pour leur survie. Leur déficit d'acquis de base entrave grandement le développement social et économique de nos pays. Le discrédit moral dont souffre le système po-

litique fait que les plus compétents et les mieux informés ne croient plus en la politique parce que la politique n'est plus digne qu'on y croie. Ce discrédit est massif et général, étant donné que nos populations constatent une corruption massive, répandue et omniprésente à tous les niveaux politiques et administratifs. Tout cela montre l'effet massif qu'exerce ce sentiment de discrédit sur la croyance en l'utilité du vote, un des fondements principaux des régimes démocratiques.

La scène politique est alors occupée par une nouvelle génération de politiciens incompetents non-sophistiqués et opportunistes qui croient fermement que l'accès au pouvoir peut

être une source d'enrichissement enviable. Et la corruption a permis à beaucoup de ces nouveaux politiques de s'enrichir davantage que leurs prédécesseurs, ils animent aujourd'hui l'option d'être candidats à la magistrature suprême avec les biens mal acquis pour soutenir financièrement leurs candidatures.

Écœurant constat !

Or, le constat le plus écœurant est que les millions de citoyens ne pèsent pas lourd face à leurs intérêts et l'affirmation de leur ego. La stabilité du pays et le bien-être des populations sont les moindres de leurs soucis sauf lorsqu'ils peuvent fournir un prétexte pour détruire tout ce qui n'est pas suffisamment favorable à leurs intérêts. Démocratie abâtardie quand tu nous tiens !

Nos nations ont sûrement besoin de dirigeants forts et compétents avec une vision. Cette nouvelle génération de politiciens superficiels qui vont et viennent sont incapables de traiter les problèmes de nos pays et ils ne peuvent sûrement pas penser stratégiquement et planifier à long terme. Nos populations et le reste du monde constatent chaque jour la bêtise et l'ignorance dans leur prise de décision. C'est pourquoi nos pays vivent au gré des crises. Il va sans dire qu'il est parfois difficile de penser que l'on puisse espérer quoi que ce soit de positif venant d'eux.

Nos citoyens ont plus que jamais besoin de politiques intègres et dignes de confiance, capables de trouver des solutions aux crises profondes qui touchent nos pays. Et ils veulent sûrement des leaders compétents qui soient prévisibles, solides et transparents. Malheureusement, les actions et les décisions prises récemment par ces types d'hommes politiques n'ont fait que mettre davantage nos pays au chaos. Il est temps que nos populations comprennent que l'incompétence et la maladresse de ces politiques face aux problèmes de société ont quotidiennement des conséquences fatales sur elles et menacent nos pays dans leur existence. Il est aussi grand temps qu'elles fassent comprendre à ces politiques que leur responsabilité fondamentale est de servir le peuple, répondre aux besoins des citoyens, assurer leur sécurité, préserver leurs droits et surtout défendre leurs valeurs.

Cheick Boucadry Traoré
Source : Le Challenger

Paix négociée au Mali : Les acteurs institutionnels explorent les pistes de sortie de crise

La cérémonie d'ouverture des travaux de l'atelier technique problématique du dialogue avec les groupes extrémistes violent s'est tenue le jeudi 8 septembre à l'École de maintien de la paix Alioune Blondin Beye de Bamako. L'objectif de cet atelier vise à relancer la réflexion sur la problématique d'une paix négociée au Mali.

Cette initiative émane de l'Observatoire citoyen sur la gouvernance et la sécurité, d'une part et le royaume du Danemark au Mali, d'autre part. Durant deux jours de travaux, les participants vont passer en revue les défis et les enjeux liés à la question du dialogue avec les groupes extrémistes violents.

Il s'agira, de façon spécifique, de poursuivre la réflexion sur l'option d'un dialogue avec les

groupes extrémistes violents et d'identifier les défis et les enjeux liés à l'option du dialogue. Et de fournir des recommandations pertinentes dans l'optique d'une paix négociée au Mali. L'OCGS (Observatoire citoyen sur la gouvernance et la sécurité), organisation apolitique à but non lucratif, a été créée le 03 février 2020 à Bamako suivant la loi n° 04-038 du 05 août 2004. Il s'inscrit dans la dynamique des nouvelles générations de think tank pour la re-

cherche, l'analyse et l'action. L'OCGS entend contribuer à la promotion de la bonne gouvernance et au renforcement de la sécurité humaine au Mali et au Sahel. Fonctionnant comme un dispositif national de coordination et de production de connaissances, de suivi et de plaidoyer en matière de gouvernance et de sécurité humaine, il porte ses travaux à l'attention des acteurs locaux, nationaux et internationaux des analyses sur les grandes tendances et dynamiques.

Selon les responsables de l'OCGS, depuis plus d'une décennie, le Mali fait face à une crise multidimensionnelle. « La situation sécuritaire du pays s'est fortement dégradée à partir de 2012. La montée de l'insécurité, caractérisée notamment par l'activisme des groupes qualifiés de terroristes, s'est répandue dans le pays. En dépit des interventions militaires, notamment celles des forces armées du pays et les campagnes militaires franco-africaines, menées depuis la mi-janvier 2013, la situation sécuritaire du pays ne s'est pas améliorée. Face à la détérioration des





conditions sécuritaires, des voix ont émergé de la classe politique et de la société civile pour appeler à intégrer le dialogue avec les groupes extrémistes violents dans les réponses à l'instabilité», ont-ils souligné.

Dans son discours, le Directeur des études de l'École de maintien de la paix Alioune Blondin Beye de Bamako, Colonel Sidi Ali FOFANA, a déclaré que depuis 2012 notre pays est confronté à d'énormes défis sécuritaires liés, entre autres, à l'activisme des groupes extrémistes violents, aux conflits locaux et à la criminalité organisée. « **De tous ces défis, le terrorisme paraît... le plus important tant son insaisissabilité et son imprévisibilité n'ont d'égal que... l'incompréhension et le chaos qu'il draine derrière lui. Et pourtant, il est impératif de chercher à le comprendre pour le combattre** », a-t-il souligné.

En effet, il faut préciser que le phénomène du terrorisme est d'une complexité inouïe. Ce qui,

en revanche, est très facile à comprendre c'est la désolation qu'il crée partout où il s'installe. C'est pourquoi, dit-il, « **il est nécessaire voire impératif de l'éradiquer et pour cela aucune option ne doit être occultée ou écartée** ». Parmi les solutions, indique-t-il, figure le dialogue. Cette piste « **a d'ailleurs été à plusieurs reprises proposé par les populations lors du Dialogue national inclusif en 2019 ainsi qu'en 2021 lors des Assises Nationales pour la Refondation** ». « **Nous devons, ensemble, explorer les pistes de sortie de crise de façon durable et irréversible. Cela requiert la mise en place d'espaces de dialogue franc et objectif, sans tabous sur les différentes options. C'est dans cette optique que se tient le présent atelier qui est avant tout un cadre de réflexion collective** », a signalé le Secrétaire exécutif de l'Observatoire, Citoyen sur la Gouvernance et la Sécurité Baba Dakono.

De son côté, l'ambassadeur du Royaume du

Danemark au Mali a souligné que le Mali et le Sahel ont besoin de la paix. « **Plus que jamais il est important d'apaiser les tensions et de renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble. Nous serons tous heureux d'avoir les résultats de l'atelier pour mieux connaître les options dégagées d'une paix négociée** », a-t-il lancé.

Et d'ajouter : « **La stratégie du Danemark au Sahel s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints des Gouvernements de la région et de leurs Partenaires techniques et financier, en vue d'améliorer la justice et l'Etat de droit, dans le respect des principes des droits de l'homme et la coexistence pacifique. Et il me semble opportun de souligner la cohérence et la complémentarité de l'intervention des bailleurs**».

■ Maffenin Diarra

Interdiction des sachets plastiques : La volonté politique y est-elle réellement ?

Ce coup de cœur de l'artiste (rappeur), photographe et comédien Lassy King Massassy (Lassina Coulibaly à l'état civil) nous interpelle encore sur un sérieux problème environnemental : les déchets plastiques ! Il s'agit particulièrement des sachets plastiques qu'on retrouve partout dans notre environnement.



Utilisés pour de multiples besoins, l'impact néfaste des sachets plastiques n'est plus à démontrer sur des secteurs névralgiques comme l'agriculture, l'élevage... Ils affectent les champs, tuent les animaux et polluent le lit de nos cours d'eau. Sans compter les conséquences sur la santé humaine, parce que nous consommons de plus en plus toutes sortes de nourriture dans ses sachets. «En 2013, un million et demi d'animaux ont été victimes des déchets plastiques présents dans les océans du monde», pouvait-on ainsi lire dans une publication du quotidien français, «Le Figaro» en date du 21 octobre 2014. Et selon les Nations unies, environ 5 000 milliards de sacs en plastique sont consommés chaque année dans le monde, soit presque 10 millions par minute. Ainsi, pour l'ONU, le plastique est devenu le matériau le plus fabriqué après le ciment et l'acier.

Et selon des statistiques datant de 2016, la ville de Bamako produit environ 3 390 tonnes de déchets par jour, dont 5 % constitués de matières plastiques, soit 169,5 tonnes. Un impact néfaste préjudiciable durant de longue année car, non biodégradables, ils peuvent

passer des centaines d'années sans se transformer, donc disparaître totalement de l'environnement pollué.

Comme le rappellent souvent des experts, «il suffit d'une seconde pour fabriquer un sac plastique qui est, en moyenne, utilisé pour à peine 20 minutes mais met entre 100 et 400 ans à se désagréger». Il est nous pose donc un véritable défi écologique et socioéconomique.

Un problème qu'on avait pourtant espéré résolu par la loi N° 2014-024 du 03 juillet 2014 portant interdiction de la production, de l'importation et de la commercialisation des sachets plastiques non biodégradables en République du Mali. Une législation qui, à compter du 1er janvier 2014, interdisait la production, l'importation et la commercialisation de sachets plastiques (sac de grand ou petit format à base de matière synthétique (polyéthylène), servant de contenant pour les denrées alimentaires ou tout autre produit non biodégradables (tout sachet plastique susceptible de se décomposer dans un délai d'au plus 18 mois, sous l'action des microorganismes présents dans la nature) dans notre pays.

Hélas ! Comme beaucoup d'autres législations sur d'autres domaines plus ou moins sensibles, elle n'a jamais connu un début d'application. Au ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, on a un moment lié la non application de ladite loi au manque de matériels adéquats. Autrement, la douane malienne n'est pas dotée d'équipements pour identifier les sachets biodégradables de ceux non biodégradables. Compte tenu du danger qu'il représente (biodégradable ou non), pourquoi ne pas interdire une fois pour toutes l'importation et la fabrication des sachets plastiques dans notre pays ?

Cela suppose aussi que l'on soit en mesure de proposer aux populations des moyens de recharge comme le Rwanda (où le ministre Modibo Koné séjourne actuellement) l'a fait en les remplaçant avec des sachets en papier, généralement recyclé. Tout est en fait une question de volonté politique !

Moussa Bolly
Source : Le Matin

A la COP27 : L'Égypte se veut le porte-voix de l'Afrique

L'Égypte, hôte de la prochaine conférence mondiale de l'ONU sur le climat, y fera entendre la voix de l'Afrique et appellera au respect de l'accord de Paris, a déclaré la ministre de l'Environnement, alors que ce continent subit les pires conséquences du changement climatique.

Dans un entretien accordé à l'AFP mercredi, Yasmine Fouad a indiqué que son pays "représentera le continent africain et ses besoins de manière claire et explicite" à la COP27, prévu en novembre dans la station balnéaire de la mer Rouge de Charm el-Cheikh.

"Nous ne sommes pas à l'origine des émissions (de gaz à effet de serre), mais c'est nous --nos populations et nos ressources naturelles-- qui sommes les plus affectés", a déclaré Mme Fouad en marge d'une réunion préparatoire avec des représentants de 24 pays africains en Égypte.

Si l'Afrique subit la majorité des conséquences du changement climatique, notamment la sécheresse et les inondations, ce continent émet moins de 4% des émissions mondiales de CO₂, selon l'ancien secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, qui s'exprimait cette semaine lors d'un sommet aux Pays-Bas, destiné à soutenir l'Afrique face au changement climatique.

Le président en exercice de l'Union africaine (UA) et président du Sénégal, Macky Sall, avait relevé "avec amertume, l'absence de dirigeants des pays industrialisés", à Rotterdam.

"Position ferme"

"La communauté internationale doit prendre une position ferme et s'engager à ce que chacun remplisse ses obligations, comme le prévoit l'accord de Paris", a déclaré Mme Fouad. En 2015, 196 Etats membres de l'ONU s'accordaient à Paris sur l'objectif de contenir le réchauffement climatique en dessous de +2°C d'ici à 2100, et si possible +1,5°C par rapport aux températures de l'ère préindustrielle, mais la montée en flèche des émissions de carbone a depuis mis en péril ces objectifs.

L'accord de Paris réaffirmait que les pays développés doivent apporter une aide financière

aux pays moins bien dotés et vulnérables alors que déjà en 2009 à Copenhague ces pays s'engageaient à porter à 100 milliards de dollars par an en 2020 l'aide aux pays pauvres pour réduire leurs émissions et s'adapter aux impacts du changement climatique.

Cette promesse, non tenue, sera d'ailleurs sans aucun doute encore une fois un des sujets de contentieux de cette COP.

"Nourriture, eau et énergie"

Pour Mme Fouad, les préoccupations environnementales étaient considérées jusqu'à récemment en Égypte "comme un obstacle aux investissements" et un "luxe" que le pays de 103 millions d'habitants ne pouvait se permettre.

Comme ailleurs, les appels à obtenir un soutien dans la lutte contre le changement climatique ont longtemps résonné dans le vide, jusqu'à ce que le monde prenne conscience que le changement climatique est une question de "survie de l'Homme sur la planète Terre", a-t-elle dit.

Selon la ministre, pour garantir le financement des efforts de lutte contre le changement climatique, il convient de se concentrer sur les "besoins humains fondamentaux: la nourriture, l'eau et l'énergie".

En se concentrant sur des projets "rentables", Mme Fouad a déclaré que l'Égypte espère "utiliser des énergies nouvelles et renouvelables pour fournir de la nourriture et de l'eau, par exemple par le biais du dessalement".

Ces projets pourraient aider les pays en développement à répondre à leurs besoins fondamentaux en matière de développement et à lutter contre le changement climatique, a-t-elle ajouté, estimant que ces deux objectifs sont en réalité "un seul et même objectif".

AFP



Burundi : Un nouveau Premier ministre après des accusations de tentative de putsch

Le président du Burundi, Evariste Ndayishimiye, a nommé mercredi un nouveau Premier ministre, cinq jours après avoir dénoncé des velléités de "coup d'Etat" de la part de ceux qui se croient "tout-puissants" et passent leur temps "à saboter" son action. Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Gervais Ndirakobuca, a prêté serment dans l'après-midi, quelques heures après avoir vu sa nomination, proposée par le chef de l'Etat, validée à l'unanimité par les deux chambres du Parlement.

Il remplace Alain-Guillaume Bunyoni, considéré - avant même d'avoir été nommé Premier ministre en 2020 - comme le véritable numéro deux du régime depuis la crise politique de 2015 et le chef de file des "durs" parmi les généraux qui oeuvrent dans les coulisses du pouvoir.

Le nouveau premier ministre Gervais Ndirakobuca est également issu de ce cercle de généraux issus de l'ex-rébellion qui contrôlent aujourd'hui le pays.

Il dirigeait jusqu'en 2020 le très redouté Service national de renseignement (SNR), accusé d'être au cœur du système répressif burundais depuis la crise de 2015.

En avril 2015, la candidature à un troisième mandat controversé de l'ancien président Pierre Nkurunziza - décédé en juin 2020 - avait déclenché un vif mouvement de l'opposition, brutalement réprimé avec au moins 1.200 morts et 400.000 Burundais poussés à l'exil.

"Bonnet blanc, blanc bonnet"

Les Etats-Unis et l'Union européenne avaient pris des sanctions contre plusieurs figures du régime, dont Gervais Ndirakobuca, pour leur rôle dans cette répression.

En novembre 2021, les Etats-Unis ont annoncé leur levée, sauvant une embellie depuis l'élection d'Evariste Ndayishimiye en mai 2020. M. Ndirakobuca reste en revanche visé par des sanctions de l'UE.

Pacifique Nininahazwe, une des figures de la société civile en exil, a dénoncé sur Twitter la nomination de Gervais Ndirakobuca, considéré



comme un "dur du système". "Bonnet blanc et blanc bonnet", a-t-il écrit.

La réputation du nouveau Premier ministre, qui a gravi les échelons de l'appareil sécuritaire avant d'occuper des postes gouvernementaux, se résume dans son surnom datant de la sanglante guerre civile burundaise (300.000 morts entre 1993 et 2006): "Ndakugarika", littéralement "Je vais t'étendre raide mort" en langue kirundi.

Dans un décret, le chef de l'Etat a également nommé le colonel Aloys Sindayihebura, le chef du SNR, au poste de chef du cabinet civil, à la place du général Gabriel Nizigama.

Monopoles brisés

Dans son discours vendredi évoquant un "coup d'Etat", Evariste Ndayishimiye avait répété sa volonté de s'attaquer à des monopoles octroyés à des caciques ou proches du pouvoir, afin de résorber les pénuries de plus en plus criantes ces derniers mois et source d'un mécontentement croissant dans la population. Dans la matinée, le ministère du Commerce a publié sur son compte Twitter un communiqué daté du 6 septembre, annonçant la libéralisation de l'importation de maïs, de farine de maïs, de sucre et de ciment.

Cette décision fait suite à l'importation depuis une dizaine de jours de carburant par la société publique de l'eau et d'électricité (Regideso), qui avait permis de réapprovisionner les stations-services du pays.

Le pays est depuis la fin de la guerre civile en 2005 tenu d'une main de fer par le régime, grâce aux Imbonerakure, la ligue de jeunesse du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, et au Service national de renseignement.

Si la communauté internationale a salué une certaine ouverture du pays depuis l'arrivée au pouvoir d'Evariste Ndayishimiye, une commission d'enquête de l'ONU affirmait en septembre 2021 que la situation des droits de l'homme restait "désastreuse" au Burundi. Depuis son indépendance en 1962, le Burundi a été le théâtre de nombreux massacres et conflits entre les communautés Hutu et Tutsi, respectivement estimées à 85% et 14% de sa population.

Le Burundi, enclavé dans la région des Grands Lacs, est le pays le plus pauvre au monde en termes de PIB par habitant selon la Banque mondiale, qui estime que 75% de ses 12 millions d'habitants vivent sous le seuil de pauvreté.

AFP

Royaume-Uni : La reine est morte, Vive le Roi !

La famille royale a annoncé ce jeudi 8 septembre, le décès de la reine Elizabeth II, la monarque au règne le plus long dans l'histoire du Royaume-Uni.



■ La reine est morte paisiblement à Balmoral cet après-midi. Le Roi et la Reine consort resteront à Balmoral ce soir et retourneront à Londres demain », a indiqué le palais de Buckingham dans un bref communiqué.

La souveraine la plus célèbre du monde referme le règne le plus long de l'histoire d'Angleterre. Arrivé au trône du Royaume-Uni et de 14 autres royaumes à l'âge de 25ans, Elizabeth II a guidé la monarchie à travers des décennies. Tout au long de son règne de 70 années, le plus long de l'histoire britannique, elle a

rempli son rôle avec un sens du devoir inébranlable. Elle avait su garder au fil des crises traversées par son royaume et la royauté, un soutien massif des Britanniques, venus par dizaines de milliers pour l'apercevoir quelques minutes sur le balcon du palais de Buckingham en juin 2022 pour son jubilé de platine, célébrations de ses 70 ans de règne aux airs d'adieu.

Les drapeaux ont été mis en berne au-dessus du palais de Buckingham à Londres, où certaines personnes présentes ont éclaté en sanglots. « God Save the Queen » a été joué sur

la BBC. « **Le décès de ma mère bien-aimée, Sa Majesté la Reine, est un moment de très grande tristesse pour moi et tous les membres de ma famille** », a déclaré Charles III dans son premier communiqué comme souverain. « **Nous pleurons profondément la disparition d'une souveraine chérie et d'une mère bien aimée. Je sais que sa perte sera profondément ressentie dans tout le pays, les royaumes et le Commonwealth, ainsi que par d'innombrables personnes dans le monde entier** ».

Sur le perron du 10, Downing Street, la première ministre a rendu hommage à une souveraine « **aimée et admirée dans le monde entier** ». « **La mort de Sa Majesté constitue un choc énorme pour la nation et le monde** », a-t-elle souligné, appelant les Britanniques à « **s'unir pour soutenir** » le nouveau roi.

Le prince Charles, 73 ans, héritier du trône depuis l'âge de trois ans, qui est désormais roi sous le nom de Charles III sera officiellement proclamé tel au palais St James de Londres dès que possible.

■ Maffenin Diarra



Éric Zemmour : L'homme qui ne sait pas apprendre de son échec !

Il se voulait le « sauveur » de la France. Celle-ci n'en a pas voulu. Ni comme président, ni comme député ses compatriotes n'ont voulu lui confier de responsabilité politique. Avec et après son échec à la présidentielle, Eric Zemmour avait pourtant l'occasion de revoir sa communication publique. Et de redéfinir sa stratégie électorale. Que nenni ! La marmite habituée à cramer ne sait pas faire autre chose ». Cet adage africain s'applique parfaitement à l'ex candidat à la présidentielle. En effet, dans le cadre de sa rentrée politique, le président du parti Reconquête a accordé un entretien à RMC/BFM le 5 septembre dernier. Comme à son habitude, il n'a pas manqué d'indexer l'Islam en tant que religion. Il persiste et signe : «...**Le problème, c'est l'Islam [...]** **Il faut que les musulmans prennent leur distance avec le texte coranique. Parce que le texte coranique pousse à la guerre avec les juifs et les chrétiens, pousse à l'enfermement des femmes, pousse à la répression féroce des homosexuels...** »
Autrement dit, pour Eric Zemmour les bons musulmans, les musulmans acceptables à ses

yeux, sont ceux qui rejettent le Coran. Outre de révéler son point commun avec les terroristes – le littéralisme –, de telles déclarations mettent en évidence l'inculture de Zemmour sur l'histoire même de l'Islam (qui fourmille de récits de coexistence pacifique entre musulmans et non-musulmans), mais surtout son intolérance envers cette religion. Sa méthode est toute simple : prendre un verset coranique, sans en maîtriser le contexte de révélation, et le brandir comme argument de diabolisation de l'Islam. Pourtant, lui-même reproche à ses détracteurs de sortir ses déclarations (jugées misogynes, révisionnistes, racistes etc.) de leur contexte. Zemmour, c'est je fais aux autres ce que je ne voudrais pas qu'on me fasse. C'est-à-dire de la malhonnêteté sinon de l'imposture. Du reste, il ne fait pas mystère de son désir : « il faut que les musulmans restent minoritaires en France ». Il oublie simplement que la France n'a pas toujours été judéo-chrétienne. Elle fut historiquement autre chose avant l'arrivée du christianisme et du judaïsme. De même, elle l'est – aujourd'hui- de moins en moins sans

que cela soit au profit de l'Islam. Car, selon plusieurs études près de la moitié des français « ne se réclament d'aucune religion ». D'où vient alors l'obsession zemourienne contre l'Islam ? Pourtant, depuis la présidentielle l'actualité a fourni et continue de fournir des sujets plus pressants. On aura voulu l'entendre par exemple, lui qui aime à diaboliser l'Islam et stigmatiser les musulmans, sur les contrats d'armement signés entre la France et les monarchies arabo-musulmanes du golfe. Lesquels armements contribuent à perpétuer et aggraver le conflit au Yémen. Ou, sur la plainte du Mali contre la France devant le Conseil de Sécurité de l'ONU. Ou encore sur la responsabilité assumée de l'armée israélienne dans le meurtre de la journaliste d'Al Jazeera, Shireen Abu Akleh. Autant de sujets sur lesquels, Eric Zemmour gagnerait à se prononcer, à clarifier sa position.

Lui qui se gausse de connaître l'histoire a manifestement du mal à comprendre ses lois. Qu'il interroge le parcours du Front-national, il comprendra que la stigmatisation d'une partie de la France (les musulmans) ne suffit jamais pour être élu président ! Quand on ne sait apprendre de ses échecs, apprenons du moins de ceux des autres !

■ Malik WOGO



Humilié à Naples : Jurgen Klopp demande pardon à Liverpool

Battu 4-1 à Naples ce mercredi, le tacticien allemand Jurgen Klopp reconnaît ses erreurs et s'est excusé auprès des supporters de Liverpool.

Mené deux quatre fois au score par les hommes de Spalletti à Naples, les Reds avaient vraiment du mal à gérer le match. En effet, Piotr Zielinski, André-Frank Anguissa et Giovanni Simeone ont fait le job pour Naples. Alors que Liverpool marquait un

seul petit but inscrit par Luis Díaz. Après le match, l'entraîneur Jurgen Klopp est s'est incliné devant les supporters qui se déplaçaient à Naples pour demander pardon.

« C'est un long vol de Liverpool à Naples, le problème c'est que les gens investissent et je

comprends à 100% que c'était décevant donc je devais m'excuser pour cela », a déclaré Klopp.

Source : Afrique Sports





Bélier (21 mars - 19 avril)

La routine au travail vous ira très bien. Vous pourrez accomplir des tâches en pensant à autre chose, d'autant plus que des tensions dans votre activité vous useront moralement. Vous devrez vous détacher mentalement d'un stress qui ne sera pas le vôtre.

Le refus d'un prêt ou d'un découvert risquera de faire capoter votre projet. Vous devrez trouver un plan B, mais en cette période estivale, vous ne trouverez pas grand monde pour fixer un rendez-vous financier. Vous ferez tout pour obtenir un délai.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous aurez bien moins la cote qu'hier ! Mars opposé à la Lune vous rend impatient et renforce les mauvais aspects du carré à Uranus. Inutile de vous énerver après les autres, surtout pour une erreur ou un oubli que vous avez vous-même commis.

Inutile de chercher à révolutionner vos finances aujourd'hui, ça ne donnera rien. Le mieux est de faire avec ce que vous avez, les opérations financières nouvelles seront bien trop risquées. Souvenez-vous qu'il vaut toujours mieux tenir que courir...



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Une nouvelle orientation professionnelle pourrait vous intéresser. Acceptez toutes les pistes de réflexion que l'on vous présente. Un entretien avec un collègue chevronné peut vous apporter un éclairage appréciable et susciter un déclic dans la carrière.

Le salaire s'envole dans différentes dépenses. Vous réalisez combien votre générosité cause un déséquilibre financier. Vous espérez obtenir un meilleur salaire à l'avenir pour retrouver une aisance matérielle. En attendant, la prudence est de mise.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les discussions que vous aurez achopperont sur des questions d'organisations et de répartitions des rôles. Vous ne vous efforcerez plus de manager les susceptibilités. Vous ne craignez plus de déranger l'ordre établi ni de bousculer les idées.

Il ne sera pas question de flamber votre argent. Placer des euros sans être certain de récolter au moins votre mise vous semblera un pari trop risqué. Et comme vous n'aurez pas l'esprit joueur, tenter votre chance en investissant peu vous ennuiera.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous devez ralentir la cadence, car on vous demande de fournir beaucoup de choses en un minimum de temps et cela vous impose des délais de travail trop courts. Du stress est inévitable et il ne favorise guère une bonne productivité professionnelle.

Il est conseillé de ne pas trop craquer devant les articles désirés. Vous pourriez passer la journée à fantasmer et à finalement cesser d'acquiescer plusieurs articles. Vos achats compulsifs commencent à se calmer pour adopter une sagesse nécessaire.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous ne ménagerez pas vos efforts ce mercredi et vous serez capable de traiter un bon nombre de tâches en un temps record. Ce sera l'occasion de rattraper le retard accumulé et même de prendre de l'avance sur un dossier important qui vous a été confié.

L'état de vos comptes ne réclame pas votre attention. Prudent et bon gestionnaire, vous avez parfaitement géré vos finances jusque-là, vous avez une vue nette de votre budget et rien ne va venir perturber cet équilibre. Vous pouvez tranquillement occuper votre temps de d'autres domaines.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous pourriez perdre patience et ne pas laisser passer une chance. Une opportunité se présente et vous donne l'occasion de changer de service ou de fonction. Un remplacement soudain et débouchant sur du long terme peut incarner cette chance inattendue.

La prudence est encore conseillée, vous ne pouvez pas vous offrir des loisirs comme bon vous semble, par crainte plutôt que par manque de fonds. La stabilité matérielle est pourtant présente, mais vous avancez avec des craintes de manquer de trésorerie.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous tirerez un bilan positif des actions menées jusqu'ici. Vous occuperez le terrain en maîtrisant votre sujet et en prenant des initiatives efficaces. Vous parerez sur de bonnes relations professionnelles pour transmettre vos idées sans les imposer.

Que vous soyez chez vous ou sur un lieu de villégiature, vous aurez des frais que vous n'aurez pas comptés dans la gestion de votre budget. En voyant le montant qui vous semblera astronomique, vous regretterez votre insouciance financière de la veille.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Ne tendez pas le bâton pour vous faire battre ! Éloignez-vous des ragots, tournez votre langue sept fois dans votre bouche avant de vous exprimer, car la configuration astrale ne plaide pas en faveur d'une communication positive !

Vos finances sont attaquées par plusieurs dissonances astrales. Il est essentiel que vous gardiez un œil bien ouvert sur vos dépenses. Ce n'est pas aujourd'hui qu'il faut vous engager dans une affaire financière. Ne signez rien !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Même si tout n'avance pas comme vous le voulez, vous aurez l'endurance et la volonté de ne pas relâcher vos efforts. Cette attitude pourrait s'avérer payante si vous cherchez un emploi. Les recruteurs apprécieront votre détermination et votre engagement.

Ne prenez pas de risques aujourd'hui. La Lune trouble Pluton et pourrait fausser votre jugement. Vous manquez d'intuition et vous lancez dans une opération financière des plus hasardeuses. Avant de foncer, n'hésitez pas à vous faire conseiller par un professionnel de confiance.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Des relations intéressantes vous entraînent vers de nouveaux horizons et vous éprouvez le désir de prendre un virage dans l'activité. Il peut s'agir d'un changement de secteur. La routine vous a un peu lassé et un sursaut de renouveau vous accompagne.

Vous aimeriez gagner plus pour vivre avec un confort que vous espérez. Des achats peuvent concerner des produits pour l'habitation. L'envie de refaire votre garde-robe fait partie des dépenses possibles. Vos frais se font au gré de vos souhaits du moment.



Poisson (19 février - 21 mars)

Si vous avez des actions à entreprendre, ce sera le moment. Uranus encouragera vos initiatives en vous mettant sur de nouvelles pistes et en activant votre réseau d'influence. Attention toutefois à ne pas vous mettre en tort vis-à-vis de votre hiérarchie.

Jupiter apportera une bouffée d'oxygène à vos finances par des engagements susceptibles de générer plus de revenus dans l'avenir. Cela prendra du temps, ce sera évident. Une fois vos jalons posés, vous semblerez déterminé à défendre vos intérêts.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23